



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des enseignants vacataires

Question écrite n° 18324

Texte de la question

Mme Émilie Guerel appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur la situation précaire des enseignants vacataires. Ces personnes, de plus en plus nombreuses, assurent un rôle central dans le fonctionnement des universités. Toutefois, elles sont plongées dans la précarité malgré leurs capacités, leurs valeurs et l'investissement consenti par l'État pour leur formation. Aussi, il apparaît parfois que ces personnes exercent une activité permanente et durable en contradiction avec la définition du vacataire, lequel est « une personne recrutée pour une tâche précise ne présentant aucun caractère de continuité ». Dès lors, elle lui demande quelles mesures pourraient être envisagées pour faire face à cette situation et pour améliorer la situation de ces enseignants précaires.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Guerel](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18324

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 30 septembre 2019

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2904

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)